DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

COMMUNE DE SAUVETERRE-DE-BEARN

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAUVETERRE DE BEARN

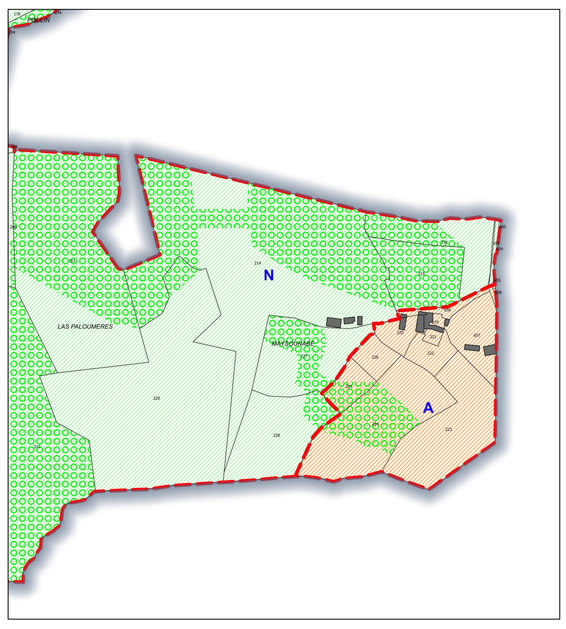
Règlement Graphique

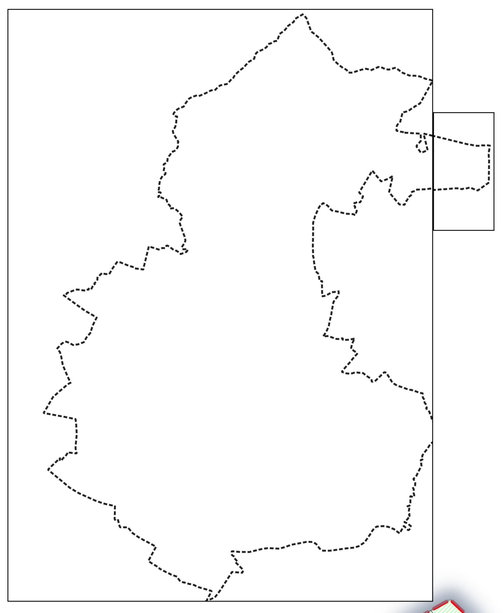
Avril 2025

Echelle 1/5 000

4 36 3054

ARTELIA - Région Sud-Ouest
Hélioparc, 2 avenue Pierre Angot - CS 8011 - 64053, PAU Cedex 9
Tél : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24
www.arteliagroup.com





Légende

- Zone 1AU : Zone à urbaniser
- Zone A : Zone agricole
- Zone N : Zone naturelle
- Zone UA : Zone urbaine dense, bati continu du village
- Zone UB : Zone urbaine de densité moyenne, bati en continu ou en discontinu
- Zone UC : Zone urbaine à faible densité composée de collectifs, bati en discontinu
- Zone UD : Zone urbaine à très faible densité formée de bati en discontinu
- Zone UE : Zone urbaine destinée aux équipements publics
- Zone UY : Zone urbaine destinée aux activités artisanales et industrielles
- Zone Nth : secteur relatif au lieu-dit « Domaine Aussue », à destination mixte d'activités et d'hébergement touristique et d'habitation
- Zone Ntah : Secteur relatif au lieu-dit "Maison Badeigts" à destination mixte d'activités et d'hébergement touristique, d'activité artisanale et d'habitation
- Espace libre protégé à conserver ou à créer (relevé effectué en janvier 2003)
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer
- Schéma d'intention de voirie

EMPLACEMENTS RESERVES :

- Emplacement réservé au bénéfice de la Commune :
  1 - Elargissement à 6m du chemin d'Oreyte
- Emplacement réservé au bénéfice du Département :
  2 - Aménagement du carrefour de RD n° 23, du lotissement et de la nouvelle maison de retraite

COMMUNE DE SALIES DE BEARN

COMMUNE D'ORAAS

COMMUNE D'ORAAS

COMMUNE DE BURGARONNE

COMMUNE DE BURGARONNE

COMMUNE DE BURGARONNE

COMMUNE D'ATHOS ASPIS

COMMUNE DE BURGARONNE

COMMUNE D'ATHOS ASPIS

COMMUNE DE BURGARONNE

COMMUNE D'ATHOS ASPIS

COMMUNE D'AUTEVIELLE ST MARTIN BIDEREN

COMMUNE DE GUINARTHE-PARENTIES

COMMUNE DE BARRAUTE CAMU

COMMUNE DE ST-GLADIE-ARRIVE-MUNEIN

COMMUNE D'ANDREIN